

Projet pédagogique

Accueil périscolaire de Ranguévaux

SAISON 2022/2023



INTRODUCTION

La Ligue de l'enseignement

Laïque et indépendante, la Ligue de l'enseignement-FOL57 réunit des femmes et des hommes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

La Ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire, contribue à outiller chacun pour qu'il s'exprime comme citoyen, qu'il comprenne le monde et puisse ainsi agir pour le transformer.

Elle défend l'éducation pour tous dans tous les temps de la vie. Elle s'inscrit dans un système de coopération avec les acteurs éducatifs que sont les parents, les enseignants, les associations, les collectivités locales et les services de l'Etat.

Partenaire de la CAF, de la Protection Maternelle Infantile et du Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports, la Ligue de l'enseignement-FOL57 s'implique au plus près de tous pour impulser des dynamiques enfance et jeunesse. Pionnière dans la création d'accueils périscolaires et extrascolaires, elle soutient les acteurs locaux, elle rassemble les partenaires pour élaborer le projet éducatif de territoire, elle accompagne et forme les différents acteurs pour développer la qualité des accueils proposés.

La gestion de l'accueil périscolaire et des centres de loisirs sont assurés par la Ligue de l'Enseignement-FOL57, dans le cadre d'une convention de partenariat avec la commune de Ranguevaux.

Ces différents temps d'accueils sont déclarés auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports, de la Protection Maternelle Infantile et du Service Départemental de la Protection des Populations, qui ont délivré les autorisations nécessaires pour accueillir les mineurs sur leur temps de loisirs. L'équipe pédagogique qualifiée est garante de la qualité de l'encadrement, en lien avec les axes essentiels de la réglementation : la protection des mineurs et le respect du caractère éducatif des accueils.

Ces temps d'accueil s'inscrivent dans le cadre d'un contrat d'objectifs et de financement passé entre la commune de Ranguevaux et la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle afin de développer et optimiser l'offre d'accueil des enfants jusqu'à 17 ans et de coordonner les politiques enfance et jeunesse.

I- Objectifs des Accueils collectifs de Mineurs

La Ligue de l'enseignement-FOL57 porte un projet qui se nourrit de l'observation constante de la société et du monde qui l'entoure. Ce projet définit globalement ce à quoi elle aspire, ce qu'elle souhaite défendre.

Son projet éducatif exprime les intentions éducatives qui permettent et établissent l'équilibre souhaité entre les valeurs affirmées, leurs déclinaisons et les actions menées. Il éclaire sur les choix éducatifs qui influencent la mise en œuvre des actes pédagogiques.

Issu du projet éducatif, le projet pédagogique déclinera la mise en œuvre détaillée, voire technique, des valeurs et des intentions éducatives. L'équipe d'encadrement s'empare de ce projet et s'en inspire dans ses choix de fonctionnement ainsi que dans l'organisation humaine et matérielle.

Ce projet éducatif est constitué de 6 valeurs :

- La laïcité : principe républicain et constitutionnel qui garantit l'expression de la diversité et crée les conditions propices pour faire société.
- La diversité et l'égalité : source d'enrichissement individuel et collectif. L'égalité en droit permet son expression et garantit le vivre ensemble pacifié en reconnaissant l'autre dans sa singularité.
- La citoyenneté : exercice actif, la citoyenneté c'est d'abord vouloir prendre les choses en main, avoir accès à des outils pour acquérir la connaissance, en développer et ainsi pouvoir agir.
- La démocratie : forme d'exercice de la liberté, qui s'appuie sur le droit de chacun à participer à des prises de décisions collectives.
- Solidarité et engagement : indissociables, ils constituent une alliance représentative d'un contrat collectif qui participe à la construction d'une société plus juste et plus fraternelle.
- Emancipation et socialisation : préalables indispensables vers l'autonomie, l'émancipation et la socialisation sont les vecteurs permettant à chacun de prendre sa place dans la société.

La personne, l'enfant ou adulte, individuellement ou en groupe, est au cœur de notre projet, de nos métiers d'animation et d'éducation.

Le projet pédagogique initié par la Ligue de l'enseignement-FOL 57 répond aux orientations politiques et éducatives de la commune de Ranguieux concernant la prise en charge des enfants pendant le temps périscolaire et extrascolaire, en répondant aux besoins des familles et en complémentarité de l'école :

- Participer à l'éveil des enfants ;
- Répondre à leurs besoins de sécurité, d'autonomie et de socialisation ;
- Proposer des loisirs éducatifs motivés, réfléchis et de qualité ;
- Permettre l'exercice actif de la citoyenneté et favoriser l'émancipation afin de s'engager pour le collectif ;
- Associer les parents pour leur permettre de s'investir et de s'impliquer dans les différents temps éducatifs de leurs enfants ;
- Former une équipe pédagogique qui adopte des postures et attitudes en cohérence avec les valeurs éducatives ;
- Favoriser l'accès aux vacances collectives.

II- Les objectifs pédagogiques

Jouer, s'amuser et laisser place au plaisir sont aussi un moteur de notre action sur l'ensemble des temps de loisirs proposés.

Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière et tenant compte de ses besoins et de ses rythmes.

Quel que soit son âge, nous veillons à ce que les enfants passent des moments agréables en lui garantissant une sécurité physique, morale et affective.

Une attention toute particulière est apportée aux enfants de moins de 6 ans. Les locaux sont aménagés pour leur offrir des lieux adaptés (tables, chaises...) et les activités proposées sont appropriées à leur âge.

Favoriser l'autonomie, la responsabilisation et la socialisation de l'enfant

A l'accueil périscolaire, l'enfant découvre qu'il n'est pas seul et qu'il vit au sein d'un groupe. La socialisation passe par l'établissement et le suivi de règles de vie en collectivité. Ces règles sont établies avec les enfants pour favoriser la compréhension et l'acceptation.

Des temps de forums sont mis en place pour favoriser la discussion et l'échange.

Nous sommes attentifs à la construction d'une citoyenneté active, en passant par l'apprentissage et le respect du vivre-ensemble.

Placer les enfants au centre des projets.

Nous souhaitons donner la possibilité aux enfants éloignés de certaines thématiques (sport, culture, numérique...) d'avoir accès et de participer à différentes activités. Ils deviennent auteurs et acteurs dans le choix et la mise en œuvre des activités. L'enfant choisit entre différentes catégories d'activités (dirigées, semi-dirigées et libres), favorisant l'approche ludique. L'organisation des activités et des temps permet aux enfants de vivre un temps privilégié avec ses copains.

Les enfants peuvent vivre des expériences individuelles et collectives, tant dans leur environnement quotidien qu'ailleurs. Ils découvrent la richesse de leur territoire, les activités qui y sont pratiquées et les acteurs.

Favoriser la complémentarité de l'action des différents acteurs sur le territoire – la co éducation

Le champ de l'Education, de l'enfance et de la jeunesse mobilise de nombreux acteurs (parents, enseignants, ATSEM, animateurs, assistantes maternelles, éducateurs, acteurs associatifs culturels ou sportifs...) qui tous, à un moment ou un autre, croisent la route des enfants du territoire.

Nous développons des liens entre ces acteurs pour favoriser la complémentarité et la cohérence pour les enfants accueillis. La mise en place de projets coconstruits sont favorisés.

Nous encourageons les contacts et les transmissions d'information lors des temps de transition entre les acteurs prenant en charge les enfants sur les différents temps de la journée.

Nous souhaitons associer les parents dans des actions de co-éducation, en leur permettant de participer à des activités, au côté des autres acteurs. Le dialogue sera favorisé et les relations de confiance primordiales.

III- Descriptif de l'accueil de loisirs

L'accueil périscolaire se déroule à Ranguieux. Tous les enfants scolarisés dans la commune sont accueillis. Déclaré au Service Départemental de la Jeunesse, de l'engagement et aux Sports, il est organisé au Foyer socio-culturel Lucien Pereira, 11 rue Saint Barthélémy. La Protection Maternelle Infantile a validé l'accueil d'enfants de moins de 6 ans.

L'accueil est ouvert uniquement en périodes scolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Accueil du matin : 7h30 à 8h30 au foyer Pereira.

La pause méridienne : 12h à 13h30 au foyer Pereira. Les enfants sont pris en charge à l'école et sont accompagnés à pied sur le lieu d'accueil.

Accueil du soir : 16h à 17h30 ou 18h30 au foyer Pereira. Les enfants sont pris en charge à l'école et sont accompagnés à pied sur le lieu d'accueil.

La maison de la forêt au « Fond Champ de Berger » peut être utilisée pour des animations extérieures, ainsi que le terrain de football avec ses sanitaires pour les mini séjours et les activités sportives.

IV- L'équipe d'animation

L'équipe est composée d'une directrice et d'une animatrice. Le nombre d'encadrant et les qualifications répondent aux exigences du Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports. Chaque personne a sa mission et veille au bien-être des enfants et de ses collègues.

La directrice a pour missions :

- Initier le projet pédagogique, veiller à sa mise en œuvre en donnant les moyens nécessaires
- Respecter et faire respecter la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité des accueils de mineurs
- Assurer la gestion administrative : inscriptions, plannings de présence enfants, déclarations administratives, rédaction bilans qualitatifs et quantitatifs.
- Effectuer le suivi budgétaire : dossiers de demandes de subvention, réception des règlements, édition et vérification des factures, participation à l'élaboration du budget prévisionnel...
- Être en relation avec les différents acteurs : familles, écoles, gestionnaire, mairie, Caf, SDJES, PMI, DDPP...
- ...

L'équipe d'animation a pour missions :

- L'accueil des enfants
- Proposer, élaborer et animer des actions éducatives variées, adaptées aux besoins et à l'âge des enfants
- Veiller à la sécurité physique et affective des enfants
- Prendre part à l'élaboration du projet pédagogique et mettre en œuvre des projets d'activités en lien
- Participer au fonctionnement quotidien des différents temps d'accueil
- Assurer le lien avec les familles
- Maîtriser la réglementation des Accueils collectifs de mineurs
- Travailler en équipe
- ...

Fonctionnement de l'équipe

Le dialogue est la clé d'une bonne entente, d'une organisation claire du travail et de la mission de chacun :

- Des réunions mensuelles sont organisées pour mettre en place le programme des activités, envisager l'organisation et la répartition des tâches, échanger et revenir sur les actions passées.
- Au quotidien, si nécessaire, nous aurons des temps de discussion pour revenir sur le déroulement de la journée.

V- Les activités

Les activités proposées par l'équipe d'animation sont en lien avec les objectifs éducatifs et pédagogiques.

Le programme d'activités sera le suivant :

LUNDI : Danse de 16h30 à 17h30

MARDI : Anglais avec Pop English, de 16h30 à 17h15 pour les maternelles et de 17h15 à 18h pour les élémentaires.

JEUDI : Atelier cirque de 16h30 à 17h30

VENDREDI : Jeux collectifs de 16h30 à 17h30

La finalité première d'une activité est d'apporter du plaisir, de la joie à celui qui la pratique.

Il nous semble indispensable de garder à l'esprit qu'il ne doit pas y avoir d'obligation d'activité pour l'enfant. Le planning d'activité est un support, sur lequel s'appuie l'animateur.

L'équipe d'encadrement est source de propositions d'activités, mais elle est principalement à l'écoute des enfants.

Le programme n'est pas être figé et s'adapte au groupe, à ses demandes, ses attentes.

L'enfant est au centre du projet. Il appartient à l'équipe de tout mettre en œuvre pour que son temps de présence à l'accueil périscolaire soit un temps de découverte, de partage, de convivialité et d'amitié.

VI- Le temps du repas

Nous considérons que les repas sont des moments importants de la vie collective. L'équilibre alimentaire, la qualité des produits utilisés, la quantité de nourriture proposée, la découverte de la gastronomie régionale, l'autonomie, comme le plaisir de manger et de partager son repas sont au cœur de notre réflexion sur l'alimentation. La restauration doit assurer le principe de santé et d'hygiène alimentaire. Elle est compatible avec les demandes des familles qui souhaitent que leurs enfants ne mangent pas certains aliments en raison de croyances religieuses, de convictions personnelles, de régimes alimentaires médicaux, en proposant des menus de substitution. Nous proposons un service à table qui favorise l'autonomie.

Un travail sur le gaspillage mobilise l'équipe et les enfants tout au long de l'année.

Les repas sont livrés par la maison de retraite de Ranguieux.

VII- Gestion des conflits

Quel qu'il soit, un conflit doit pouvoir trouver une réponse dans le dialogue et l'écoute active.

L'animateur doit mettre en place les conditions du bien-vivre ensemble pour montrer aux enfants qu'il est possible de vivre en collectivité sans agresser ou être agressé.

Il doit privilégier les actions positives, refusant les thèmes et jeux utilisant ou favorisant la violence verbale ou physique.

Il mettra en place, avec les enfants, des règles de vie cohérentes et il sollicitera les enfants pour les faire respecter et évoluer en fonction des problématiques rencontrées.

Il doit rechercher une gestion sereine des conflits en privilégiant le dialogue et l'écoute des parties concernées, il adopte autant que faire se peut le rôle de médiateur en incitant les enfants à proposer un règlement juste de la situation.

VIII- Les règles de vie

Les règles de vie sont discutées au début des périodes d'accueil et répétées ou modifiées en cas de nécessité dans l'année.

Il est rappelé que l'ensemble des participants et intervenants est tenu par ces règles de vie soit :

- Respect de l'ensemble des participants sans aucune discrimination
- Respect des intervenants et du matériel
- Respect de l'ordre et de la propreté
- Respect des règles de sécurité
- Tenue et langage correct

Les Règles non négociables :

- **Tabac, alcool...**

- **Portable et consoles de jeux**

L'usage du téléphone portable ou jeux électroniques par les enfants pendant les temps d'activités est totalement interdit. Il est rappelé que l'association se décharge de toute responsabilité en cas de perte, de casse ou de vol.

- **Violence...**

Aucune violence physique ou verbale ne sera tolérée.

IX- Accueil des enfants atteints de trouble de la santé ou porteurs de handicap

Ces deux situations demandent une réflexion et une concertation de l'ensemble de l'équipe d'encadrement et s'appréhendent au cas par cas.

Toutefois, on peut définir une base de réflexion, un ensemble de mesures générales à envisager.

L'accueil de l'enfant ne peut se faire sans une concertation préalable avec la famille et dans la mesure du possible avec les différents professionnels qui encadrent l'enfant (médecin, éducateurs, AESH...)

L'accueil de ces enfants nécessite une organisation spécifique et la mise en place d'un protocole (PAI) complété par le médecin et les parents et qui précise les conditions d'accueil afin que :

- Les parents et l'enfant se sentent en confiance avec l'équipe d'animation
- L'enfant soit en sécurité et bénéficie d'activités adaptées à ses capacités
- L'équipe d'encadrement respecte les règles d'hygiène nécessaires à la santé de l'enfant et respecte de même les besoins spécifiques de la vie quotidienne de l'enfant
- L'équipe d'encadrement soit à l'écoute des parents et tienne compte de leurs conseils et de ceux des équipes de soins

Ce protocole comportera les indications nécessaires à la prise en charge :

- Descriptif du trouble de la santé ou du handicap
- Préconisations particulières pour les repas et l'aménagement du rythme de vie
- Contre-indications à la pratique d'activités sportives
- Traitement médical
- Effets secondaires liés au traitement éventuel
- Recommandations particulières concernant la vie quotidienne

Il est primordial que l'équipe soit sensibilisée à la situation d'accueil qu'elle va rencontrer :

- Reconnaissance de l'enfant comme un enfant à part entière au sein du groupe, en favorisant son autonomie,
- Respecter son rythme et prendre en compte ses besoins spécifiques,
- Respecter sa personne et sa dignité,
- Lui permettre de partager des loisirs, comme et, avec les autres, en toute sécurité.

Afin de faciliter l'intégration de l'enfant, il pourra être envisagé de proposer des temps d'accueils aménagés et progressifs. Une sensibilisation du groupe par l'intermédiaire de temps de concertation, de jeux et d'animations autour des différences et du handicap. Cet accueil est possible dans la mesure des compétences de l'équipe et de la pathologie de l'enfant.

Pour les allergies alimentaires importants, qui ne sont pas pris en charge par le prestataire de restauration, nous proposons aux familles de fournir le repas des enfants.

X- Evaluation de nos actions

L'évaluation se fait pendant et après les accueils, elle permet :

- de mesurer et d'analyser les effets et la cohérence de nos projets,
- d'envisager l'évolution nécessaire pour remédier aux situations problématiques rencontrées
- d'évaluer la pertinence, l'efficacité et la cohérence de nos actions aux vues des objectifs pédagogiques et éducatifs

- d'évaluer l'écart entre les objectifs et les résultats
- d'apprécier la concrétisation des projets d'activités

XI- La journée type

7h30- 8h30 : Accueil périscolaire du matin au foyer Lucien Pereira

8h30 : retour des enfants dans leurs écoles respectives

12h00 : Récupération des enfants devant les écoles

Trajet sécurisé entre les écoles et le foyer Pereira

12h15-13h00 : temps du repas

13h00-13h20 : Temps d'animation

Trajet sécurisé entre le foyer Pereira et les écoles

16h00 : Récupération des enfants à l'école

Trajet sécurisé entre les écoles et le foyer Pereira

16h15-16h30 : goûter

16h30-18h30 : temps d'animation, départ des enfants